

Enfants en situation de handicap : le conseil départemental inaugure la première technicothèque de France

Le vendredi 5 avril, le conseil départemental et la caisse d'allocations familiales (CAF) ont inauguré une technicothèque dédiée aux enfants. Inédit en France, ce dispositif novateur en termes de prévention de l'autonomie a pour objectif de faciliter l'accès aux aides techniques à destination des enfants âgés de 0 à 18 ans en situation de handicap.

Le 2 juin 2023, à l'occasion de la célébration des [10 ans de la Maison Bleue 41](#) a été inaugurée une chambre d'enfant, nouvel espace qui optimise et développe l'offre d'animations et de formations diversifiées proposée par cette vitrine de la prévention de la perte d'autonomie en Loir-et-Cher. À l'étage du pavillon situé avenue Maunoury à Blois sont exposés des matériels et du mobilier qui présentent l'avantage d'être évolutifs et adaptables en fonction de la croissance de l'enfant.



« **L'objectif est de proposer aux familles des solutions et équipements qui favoriseront l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions. En effet, l'arrivée d'un enfant présentant un handicap bouleverse tout chez les parents : leurs valeurs, leur idée de l'avenir, leur quotidien. Pour mémoire, aujourd'hui, environ 80 % des handicaps reconnus sont dits invisibles** » explique Philippe Gouet, président du conseil départemental.

« **L'aménagement d'un espace pour l'enfant et plus précisément sa chambre s'inscrit dans l'agencement plus général de la maison afin de la rendre plus adaptée, plus agréable à vivre, aussi bien pour l'enfant, que pour le reste de la famille. Cet espace inédit permet aussi aux familles de découvrir certaines solutions voire de les faire essayer à leurs enfants avant de les acquérir. La chambre doit être un espace réconfortant, mais également stimulant, qui réponde aux aptitudes de l'enfant, acquises ou en cours d'acquisition, à ses goûts mais aussi à ses capacités. Il est impératif que son agencement s'adapte à l'évolution de l'enfant et à son handicap, de son passage à l'adolescence puis à l'âge adulte.** » ajoute Monique Gibotteau, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'autonomie, au handicap et aux aides à domicile.



plateforme d'accessibilité aux aides techniques pour l'autonomie.

Dans la continuité de l'aménagement de cet espace, le conseil départemental, la [Caisse d'Allocations Familiales \(CAF\)](#), l'[Agence Régionale de Santé \(ARS\) Centre Val-de-Loire](#), la [Mutuelle Sociale Agricole \(MSA\) Berry-Touraine](#) et la [Caisse Primaire d'Assurance Maladie \(CPAM\)](#) ont développé le projet de technicothèque pour enfants,

Une convention signée avec le [Centre d'Expertise National des Technologies et de l'Information et de la Communication pour l'autonomie \(CENTICH\)](#) a facilité sa mise en œuvre ainsi que le recrutement d'une ergothérapeute.

« La technicothèque permet l'acquisition, l'installation et l'appropriation de matériels et d'aides techniques ou numériques pour les enfants en situation de handicap. Son objectif est de favoriser l'autonomie, la sécurité et d'améliorer la vie quotidienne de l'enfant et de sa famille. » précise Monique Gibotteau.

Ce dispositif comprend également un important volet d'accompagnement des personnes dans le choix et l'installation de ces outils techniques. Inscrite dans une démarche d'économie circulaire, la technicothèque incite les bénéficiaires à restituer les matériels non utilisés ou qui ne sont plus adaptés. Cette orientation permet de limiter le gaspillage et de favoriser la réutilisation du matériel pour une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

Un besoin d'accompagnement de 60 enfants en situation de handicap est évalué pour la première année.

La [maison départementale de l'autonomie](#) constitue un partenaire privilégié pour l'identification des enfants à accompagner. L'ergothérapeute installée à la Maison Bleue 41 remplit un rôle de conseiller technique dans le choix des nouveaux équipements adaptés aux enfants en situation de handicap.

« Avec cette technicothèque dédiée aux enfants, le Loir-et-Cher poursuit cet esprit d'innovation dans la conduite des politiques publiques qui lui incombe. Les technologies évoluent tous les jours et à grande vitesse dans ce domaine, on le voit avec la domotique. Aussi, il nous faut en permanence être en veille et se tenir prêt à faire évoluer nos pratiques pour proposer les meilleurs services aux personnes en situation de handicap. Dans ce monde en constante évolution, où la technologie joue un rôle prépondérant dans presque tous les aspects de notre vie, où l'intelligence artificielle vient bousculer nos pratiques, cette technicothèque représente, au-delà des aides techniques et financières, un véritable lieu d'apprentissage et de partage de ces avancées technologiques. » déclare Philippe Gouet.

